



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle

Bulletin municipal annuel

Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Été 2020

Le mot du Maire



Châtillon-en-Diois



Vignoble



Les Nonières



Mairie déléguée de
Treschenu-Creyers



Bénévisse



Menée



Archiane



Mensac



Châtillonnais, Châtillonnaises, Chers amis,

L'année dernière, je vous disais que l'année écoulée resterait dans les mémoires avec la fusion des communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers. Effectivement, elle y restera d'autant plus que ce mariage s'est bien passé. Bien sûr, il y a parfois encore un peu de nostalgie, quelques craintes, mais une majorité des habitants aussi bien de Châtillon que de Treschenu-Creyers sont fiers de leur commune nouvelle : un village médiéval, un vignoble "paysage", les sites remarquables d'Archiane et du Vallon de Combeau et tous les villages qui ont chacun leur histoire et leur charme.

Cette année écoulée, de juin 2019 à juin 2020, a été marquée par les élections municipales. Nous avons maintenant une solide équipe et surtout bien représentative de notre territoire.

Cette année entrera aussi dans l'histoire à cause de la crise sanitaire de la Covid 19, une maladie nouvelle et dangereuse. Châtillon est resté un peu à l'écart mais a été touché : nos pensées vont aux proches de René Brugier, victime de ce virus. L'activité de tous, particulièrement celle des commerçants et artisans a été affectée. Souhaitons que ceci ne devienne bientôt plus qu'un souvenir pénible.

Je laisse la plume à Monique Orand, 1^{ère} adjointe et Maire déléguée de Treschenu-Creyers.



Monique Orand : Comme le dit le Maire Eric Vanoni, cette année a été marquée, par les élections municipales qui ont porté une équipe renouvelée aux manettes de la commune. Ce conseil, mis en place tardivement à cause de la pandémie, est au service de tous les Châtillonnais "nouveaux" du bourg centre comme des cinq villages. Les dossiers ne manquent pas et nous souhaitons les traiter avec beaucoup de soins.

L'été est là, période où nous espérons accueillir au mieux toutes celles et tous ceux qui viennent découvrir notre belle commune, nous comptons sur le civisme de tous pour que la vie soit agréable et l'envie de revenir au rendez-vous.

Nous souhaitons à tous ceux qui travaillent pour accueillir nos visiteurs une bonne saison estivale, et à tous de savourer la liberté retrouvée, mais en gardant toujours à l'esprit la nécessité de continuer à respecter les gestes barrière.

Eric Vanoni

Monique Orand

Sommaire :

Le mot du Maire

p. 1

Les écoles

p. 14 - 15

État civil

p. 2

Associations

p. 16 - 18

Rétrospective

p. 2 - 10

Renseignements pratiques

p. 19 - 20

Informations municipales

p. 11 - 13

ÉTAT CIVIL

CHÂTILLON

Ils sont arrivés

CONTON Louhan, Pierre, Alan
le 25 mai 2020

Ils se sont dit "oui"

EVENO Wilfried, Daniel et BIELAKOFF
Claire, Katia
le 06 juillet 2019

ALBRECHT Bruce, David et THIBAUT
Isabelle Marie-Claire
le 31 août 2019

OBIN Jean-Pierre, Georges et GARCIA
Chantal, Marcelle
19 septembre 2019

Ils nous ont quittés

AUDIER veuve GILLIBERT Neylie,
Blanche
le 16 septembre 2019

LEFEBVRE épouse COLLETTE Marie-
Hélène Clémence
le 08 décembre 2019

ACHARD épouse FAURE Annick Eliette
Jeanne
le 19 mai 2020

ORAND Gérard, Jean, Marie
le 10 juin 2020

BOEUF Pascale
le 17 juin 2020

BERNARD veuve PERRIER Marinette
le 18 juin 2020

.....

TRESCHENU-CREYERS

Ils se sont dit "oui"

DOMMANGET Antoine Jacques Pascal
et TSOURI Zohra
le 20 juillet 2019

N'apparaissent sur cette liste, que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2019 et juillet 2020.

Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonnais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels, car nous craignons d'en oublier.

Conception , réalisation :
Mairie de Châtillon-en-Diois
Directeur de la publication :Eric Vanoni
Contact : Jacques Malod
Impression Héraldie

UN AN DE RETROSPECTIVE

Le bulletin municipal annuel tente de vous donner un panorama de l'année écoulée de juillet à juillet. Cette année devait être marquée par les élections municipales pour la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. Un virus est venu perturber profondément notre vie pendant plusieurs mois. Au moment de cette parution, la vie reprend progressivement son cours avec la nécessité de rester prudent. Des événements attendus n'auront pas lieu cet été comme le Festival Arts et Vigne. C'est l'occasion de profiter encore plus de la nature qui nous entoure et des très beaux sites de notre commune.

Châtillon-en-Diois,
commune nouvelle

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, ont fusionné pour devenir la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est maintenant la commune la plus étendue de la Drôme avec ses 110 Km² et l'une des plus représentatives du Haut-Diois avec ses sites magnifiques. Des rivières ont façonné le flanc sud du Vercors : le Bez a creusé les Gorges des Gâts et l'Archiane dévale depuis le cirque d'Archiane pour se jeter dans le Bez au village de Mensac. C'est là que la vallée s'élargit pour rejoindre Châtillon-en-Diois.

Un peu d'histoire :

Pendant longtemps, des chemins muletiers ont relié Châtillon aux villages situés plus haut et au col de Menée ou au vallon de Combeau. Un commerce important se faisait alors entre le Diois, Clelles et Monestier de Clermont. Il faut attendre 1884, pour que la route du col de Menée soit terminée avec le percement du tunnel. Cette route qui traverse de part en part la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois en fait l'unité en reliant Châtillon, Mensac, Menée et Les Nonières. S'y greffent les routes qui desservent Archiane et Bénevisse.

Le chef-lieu Châtillon est le bourg-centre de la commune. Village médiéval autrefois fortifié qui contrôle la vallée, on y trouve très tôt des commerces et des services, une gendarmerie. Vers 1835, la population est de 1195 personnes. On y produit du vin, du blé, de la soie et surtout du chanvre. Il y a alors 5 foires par an (jeudi gras, 26 mars, 1er jeudi de mai, 29 août et le lundi avant la Toussaint). Elles attirent en particulier les habitants des villages situés plus haut et qui sont aussi assez peuplés : Creyers 227 habitants, Treschenu 847 habitants. Dans ces villages les cultures sont variées, l'élevage des agneaux est important. Les fromages de chèvre d'Archiane sont appréciés.

En regroupant les communes de Châtillon, de Treschenu et de Creyers, on souligne ainsi la réalité d'un même territoire. Les temps ont changé, les transports sont plus faciles. Il reste aux habitants à s'habituer à cette nouvelle organisation. La commune nouvelle ne manque pas d'arguments touristiques pour vivre : richesse agricole et naturelle, un bourg médiéval, des falaises imposantes, des forêts et de très nombreux sentiers de randonnée.



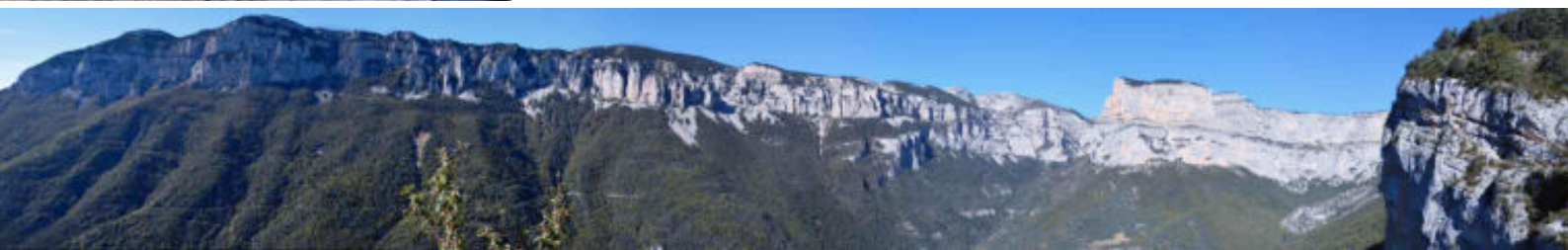
Archiane



Le cirque d'Archiane, un nom magique pour ceux qui pratiquent l'escalade et pour tous ceux qui un jour sont venus visiter ce site. C'est d'abord un petit village d'une vingtaine de maisons au bout d'une vallée que le ruisseau d'Archiane a lentement creusé dans le plateau du Vercors. Un village c'est toujours la présence de l'eau qui permet la vie. Ici, les sources et résurgences restituent l'eau des hauts plateaux du Vercors après un long parcours dans les grottes et fissures du karst. Cette eau toujours fraîche justifie l'existence d'une pisciculture. Le village d'Archiane, c'est aussi une petite église, émouvante de simplicité, et juste en face le four communal.

Un circuit pédestre aménagé est dédié aux vautours. Au prix d'un petit effort et en étant bien chaussé, on peut les observer avec une lunette nicher dans les falaises du rocher d'Archiane. Archiane est aussi bien connu dans le monde de la géologie. Le ruisseau en entaillant les couches du Vercors, permet de révéler la structure de cette plateforme récifale vieille de plus de 115 Millions d'année.

Aujourd'hui, Archiane est le seul village de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois qui n'a pas sa station d'épuration. Prévue par la municipalité précédente cet équipement sera réalisé prochainement. Archiane dispose d'un gîte d'étape avec restaurant.



Bénevisse



Une quarantaine de maisons se disputent le soleil sur le replat d'un promontoire pointé vers le sud. Le village est au milieu de champs gagnés sur la pierraille, comme en témoignent les nombreux tas de pierres (que nous appelons des pierrés) arrachées au sol pour étendre les cultures et les pâturages.

Bénevisse c'est aussi la porte vers le vallon de Combeau, une merveille au printemps, quand après la neige, une myriade de fleurs s'épanouissent des plus humbles crocus aux plus prestigieuses



Photo IGN

orchidées et tulipes sauvages. Après la route, le chemin permet un accès au domaine des hauts plateaux et à la vaste réserve naturelle du Parc Naturel Régional du Vercors. La rencontre avec les bouquetins, les chamois, les marmottes est un plaisir assuré dans ce paysage de prairies ciselées par les troupeaux de moutons, et de forêts de pins à crochets remarquables. Au bout du Vallon de Combeau, le pas de l'Essaure d'où l'on découvre une vue imprenable sur le mont Aiguille, sur le flanc isérois du Vercors.



De Bénevisse, le randonneur peut aussi monter à Tussac sur l'alpage qui accueille tous les étés les troupeaux transhumants. Tussac évoque aussi les vautours et particulièrement les Gypaètes barbus. C'est là sur une étroite vire rocheuse de la falaise, que depuis 10 ans le Parc du Vercors participe à la réintroduction de ce vautour mangeur d'os. Cette année, le 3 juin, 2 jeunes gypaètes nommés Kobalann et Palo-Pala ont été installés dans ce refuge abrupt. L'opération a

pu se faire grâce à l'association "graines d'éleveurs", des jeunes du Vercors qui défendent l'élevage traditionnel. Quand ce texte paraîtra, ces 2 jeunes vautours auront pris leur envol et tous souhaitent qu'ils reviendront un jour nicher dans le Vercors.

On trouve à Bénevisse un gîte d'étape ou de séjour ; au vallon de Combeau une auberge.



Les Nonières



Des nonnes se seraient installées en 610 dans le Vallon de Combeau. Ce monastère aurait été pillé par les Sarrazins en 735 et quelques nonnes auraient trouvé refuge dans le village, ce qui lui aurait donné son nom.

Selon la légende populaire une vieille fontaine creusée dans la pierre viendrait du monastère détruit.

Les Nonières, traversé par le Sareymond est blotti entre les reliefs du Vercors et du Diois. Le village regroupe



une soixantaine de maisons autour de son église et de sa mairie. Les Nonières ont été de 1972 à 2018 le chef-lieu de la commune de Treschenu-Creyers. Cette dernière résultait elle-même de la réunion des 2 anciennes communes de Treschenu et de Creyers.

C'est un lieu de villégiature agréable avec ses petites ruelles. C'est le point de départ de belles promenades et randonnées, en particulier en remontant le ruisseau du Sareymond jusqu'aux 2 cascades du Sapet. Dans les forêts du Serre de l'Aupillon abondent les sabots de Vénus.

C'est aussi un village agricole autrefois entouré de champs de lavande sur le versant exposé au sud du rocher de Combeau et aujourd'hui avec ses chèvres qui produisent picodons et autres fromages de chèvres.

Il est possible de séjourner à l'hôtel restaurant du Mont Barral et dans plusieurs gîtes.



Menée

À la confluence de l'Archiane et du Sareymond, le village de Menée compte une quarantaine de maisons. Situé sur la route du col de Menée, il est situé à la bifurcation qui conduit au cirque d'Archiane.

Ce n'est qu'en 1884 que le tunnel du col de Menée est percé et que le chemin est ouvert aux charrettes en direction de Grenoble. La route du col de Menée devient une voie importante pour le commerce entre le Diois et la région de Clleles. C'est ainsi que progressivement se dessine l'axe qui structure aujourd'hui la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

Menée a pu profiter de la force de la rivière Archiane avec l'installation d'une usine hydroélectrique.

Village de passage, Menée est aussi accueillant avec ses gîtes et ses départs de randonnées.



Mensac

Le village de Mensac avec d'autres hameaux (L'Église, Serre, Reychas) formaient autrefois la commune de Creyers. Depuis 1945, seul Mensac a gardé des habitants. La commune de Creyers s'est alors associée en 1972 à celle de Treschenu pour former la commune de Treschenu-Creyers. Des attributs d'un village, seul demeure le bâtiment de l'école-mairie. Mensac n'avait pas d'église : la cloche accrochée sous une arche vient du hameau de l'église complètement déserté après la guerre.

Petit village d'une vingtaine de maisons, Mensac est situé à la confluence de l'Archiane et du Bez. Là encore, l'eau a joué un rôle important : une scierie utilise toujours la force hydraulique.

Au-dessus du village se dressent les pentes boisées et les falaises de la montagne de Pellebit : c'est un endroit connu des spéléologues avec les grottes qui débouchent au pied de la falaise.



Châtillon

C'est le chef lieu (bourg centre) de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, créée le 1er janvier 2019 par fusion entre les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers ; il concentre plus de

80 % de la population de la commune.

Châtillon village médiéval est dénommé *Castrum castillonis* (place fortifiée de Châtillon) dans la charte des libertés rédigée en latin et octroyée en 1285 aux habitants par Malbérione d'Aix, Dame de Châtillon. Le village comptait alors plus de 1200 habitants, regroupés dans les maisons abritées au pied du rocher. Le château féodal, érigé sur ce rocher, commandait le passage vers le Trièves et Grenoble. Il fut démantelé au cours des guerres de religion au XVI^e siècle. Les coteaux au pied du Vercors offrent le riche paysage d'un vignoble parsemé de cabanons (vins AOP de Châtillon-en-Diois).

Un circuit patrimonial permet de découvrir les richesses du village en suivant le chemin qui au Moyen-Âge et jusqu'au XIX^e permettait d'entrer dans le bourg. La rue des Rostangs, voie principale, permet d'accéder à des ruelles appelées viols (occitan du latin *via*) où l'on découvre des placettes, quelques belles

demeures, les maisons traditionnelles et de nombreuses fontaines. Construit à la fin du XVI^e sur l'emplacement des anciens remparts, la mairie est un ancien hôtel particulier dont la façade remarquable est classée pour ses décors. La tour de l'horloge, construite en 1725, surmonte une des anciennes portes du village.

Un circuit botanique permet d'apprécier les 350 plantes grimpantes et couvre-sol qui égayent les ruelles paisibles et vivantes de ce "village botanique".

Depuis deux mandatures, les ruelles (viols) du centre médiéval font l'objet de rénovation de la part de la municipalité. C'est maintenant un village qui attire de nombreux touristes. La municipalité actuelle entend poursuivre l'effort en l'étendant aux faubourgs du XIX^e

Châtillon a des commerces, un hôtel, des gîtes, des restaurants, des services, un camping municipal, un camping GCU, une piscine.



Un an de la vie de Châtillon

De juin 2019 à juin 2020, voici un rappel des événements d'une année à Châtillon. Une année bien mouvementée, de la canicule de fin juin et fin juillet 2019, à la crise de la Covid 19. Retenons les bons moments, sans oublier que le virus circule toujours et qu'il faut rester prudent et respecter au mieux les "gestes barrière".

25 juin 2019 : Départ à la retraite de Claudie Toureng

L'école occupe une place importante dans la vie d'un village. Et quand la directrice, après 30 ans passés à l'école de Châtillon dont 14 comme directrice, annonce son départ à la retraite, ce sont des dizaines d'anciens élèves qui sont émus. Beaucoup étaient présents ce jour-là pour lui souhaiter une bonne continuation dans sa nouvelle vie.

Eric Vanoni, Martine Charmet ont souligné ses bonnes relations avec la municipalité, sa bienveillance envers les élèves et les familles et lui ont rappelé de nombreux souvenirs. Aline Viard a parlé au nom des enseignants, pour souligner son rôle moteur dans l'école depuis la réalisation de truffes au chocolat par les petits de maternelle en passant par les sorties de ski, les sorties nature dans les nombreux sites de la commune nouvelle, le courseton et plein d'autres projets culturels.



28 juin 2019 : Passage de Commandement au Centre d'Incendie et de Secours de Châtillon-en-Diois

Comme à l'école pour le départ en retraite de Claudie Toureng, c'est le long engagement de Jean-Marc Defaisse qui est salué par les intervenants, Eric



Vanoni, Martine Charmet et Bernard Buis, au cours de la cérémonie de passation de pouvoir : 33 ans consacrés à l'intérêt général comme pompier, dont 22 comme chef ! Le contrôleur général Didier Amadeï remet au capitaine Defaisse la médaille du SDIS et plus précieux que cette médaille, son casque. C'est le lieutenant Mathieu Vanoni qui lui succède, secondé par l'adjutant-chef Renaud Chaix.

Pour Châtillon la présence du SDIS est importante



avec plus de 220 interventions en moyenne par an sur 6 communes.

L'été 2019

Après la vogue et le feu d'artifice organisés par les Jeunes Loups châtillonnais, les festivités habituelles organisées par l'association Châtillon Arts et Vigne ont comblé habitants et visiteurs :

Le 21 juillet c'est la Foire aux Greniers

L'édition est particulièrement réussie avec la complicité des bénévoles des Fruits de la vie au stand de restauration.

Le 28 juillet, la "Journée des auteurs du Diois"

Elle permet au public de rencontrer des auteurs très variés. Les auteurs compositeurs étaient de la partie pour la première fois : Michel Gentils, Carole Jacques et Emmanuel Deltour (Christophe Rouillon).



Du 4 au 11 août la 25^e édition du Festival Arts et Vigne

On retiendra une belle réussite. Le festival avait choisi comme fil directeur, en particulier pour le spectacle dans les vignes, les livres de Jean Oddoz, écrivain profondément châtillois. Les attractions phares de la fête du vin, de la nuit aux torches et du repas-spectacle dans les vignes ont eu un grand succès. Le Village Galerie reste l'événement le plus original du festival ; il permet au public de rencontrer des artistes surtout plasticiens. Il ne faut pas oublier les concerts, les ateliers, les visites guidées.



La douceur de l'automne : 6 septembre : Forum des associations de Châtillon-en-Diois et communes alentours

La 6^e édition de ce forum s'est tenue dans le dépôt de locomotives à l'entrée de Châtillon-en-Diois. Ce fut l'occasion pour beaucoup de découvrir ce lieu, remis en état récemment par la municipalité : fenêtres, sol et installation de toilettes. Ce fut surtout la possibilité de rencontrer les associations et toutes leurs activités. Remercions les animatrices de ce forum : Colette Moreau et Sylvie Veye-Chareton !



8 septembre, la Fête aux plantes rares de Fleurs et Fontaines

La fête bat ses records d'affluence avec 1370 visiteurs ! C'est que les exposants sont de qualité, pépiniéristes passionnés prodigues en conseil auprès des visiteurs. Quel choix de plantes ! pour un public à la recherche de nouvelles idées pour leur jardin ou leur maison. Cet événement doit beaucoup à tous les bénévoles qui se sont activés toute la journée pour que cette fête soit une réussite.



21 septembre 2019 : Journées européennes du Patrimoine

Sylvie Veye-Chareton et Bernard Ravet se sont emparé du thème "Arts et Divertissements" pour une promenade de 3 heures en plusieurs étapes à travers le village, à la découverte des artistes qui ont fréquenté Châtillon, des créations que son patrimoine a inspiré et aussi des fêtes et divertissements qui ont animé autrefois le village.



8 novembre 2019 Inauguration du blason restauré de Châtillon

La municipalité a choisi de s'associer à l'ACSPADE pour rénover le blason de Châtillon rue du Ruisseau. Une occasion pour Eric Vanoni de rappeler que le blason précédent avait été réalisé par Norbert Liennard pour le support en bois et par le regretté M. Agoun le carreleur du village.

Le nouveau est réalisé par Patrick Collandre.

Prennent la parole, Bruno Gastoud pour l'implication de l'ACSPADE, Sylvie Veye-Chareton et Bernard Ravet pour l'origine historique et la signification de ce blason.



27 décembre 2019 La soirée huîtres de l'UCAC

Comme tous les ans "l'Union des Commerçants et Artisans" de Châtillon-en-Diois avait invité la population le vendredi 27 décembre sur la place des écoles à la traditionnelle dégustation

d'huîtres et de moules accompagnée des vins blancs de Châtillon-en-Diois. Ce moment de convivialité au cœur de l'hiver est pour l'UCAC la façon de remercier les habitants permanents de leur soutien.

Ce fut aussi un moment de partage musical avec "La chorale éphémère" du Festival Arts et Vigne, sous la baguette de Geneviève Ravet, accompagnée de Xavier Nivaggioni au clavier et Béatrice Lévêque au violon.



11 janvier 2020 Vœux de la municipalité

C'est l'occasion de présenter le travail du conseil municipal à la population. Depuis un an la commune s'est agrandie avec la fusion des anciennes communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Cryers. Eric Vanoni, maire de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois et Anne Roiseux maire déléguée de Treschenu-Cryers et plusieurs membres du Conseil municipal présentent la nouvelle organisation et les principaux projets en cours de réalisation.

La suite est classique : présentation des nouveaux arrivants et un riche apéritif dinatoire préparé par Pascal Reysset.



15 mars 1^{er} tour des élections municipales

Ce premier tour arrive en pleine accélération de l'épidémie de corona virus, 2 jours avant la décision gouvernementale de confiner la population. Aussi c'est avec des conditions sanitaires très strictes qu'il a lieu : lavage des mains, distance entre les personnes... Tout se passe bien, mais la participation est faible :

37,23 %. À Châtillon, il n'y a pas besoin de second tour ! Mais à cause de l'épidémie, ce n'est que le 25 mai 2020 qu'un conseil municipal peut se tenir pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints, dans la salle Kubnick avec un public limité. Par la suite, l'organisation des commissions et délégations se fait (conseil municipal du 8 juin 2020), voir le tableau.



2^e rang de gauche à droite : Philippe GUDIN Florent MARCEL Patrick BEGOU D Grégory BONNIOT
Jean-Louis PETITDEMANGE Michel CORREARD Eric VANONI Jacques MALOD Yolande CHAIX
Jean-Philippe GENIN Martine VINCENT Frédéric SAUVET — Bernard BUIS (sénateur)

1^{er} rang, assises, de gauche à droite

Marielle BARNIER Sylvie FAVIER Huguette MAILLEFAUD Monique ORAND Sylvette MARTIN Colette MOREAU
Bernard Ravet, excusé pour raison médicale en médaillon à gauche

Chronologie d'une épidémie

24 janvier 2020 :

Alors qu'on est alerté par l'existence d'une épidémie liée à un nouveau virus en Chine, 3 cas sont signalés en France, tous en relation avec la Chine. Le virus est un corona virus.

23 février :

L'alerte se précise et le gouvernement passe en stade 1 d'une lutte contre une épidémie. Le virus n'est pas en circulation générale dans la population ; le stade 1 doit permettre de freiner l'introduction du virus en France.

29 février :

On passe au stade 2 qui a pour objectif de freiner la propagation du virus sur le territoire. À ce moment on compte une centaine de cas et 2 décès.

14 mars :

Stade 3 : le virus circule activement sur le territoire. Il ne s'agit plus de freiner, mais d'atténuer au maximum les effets de la pandémie.

17 mars :

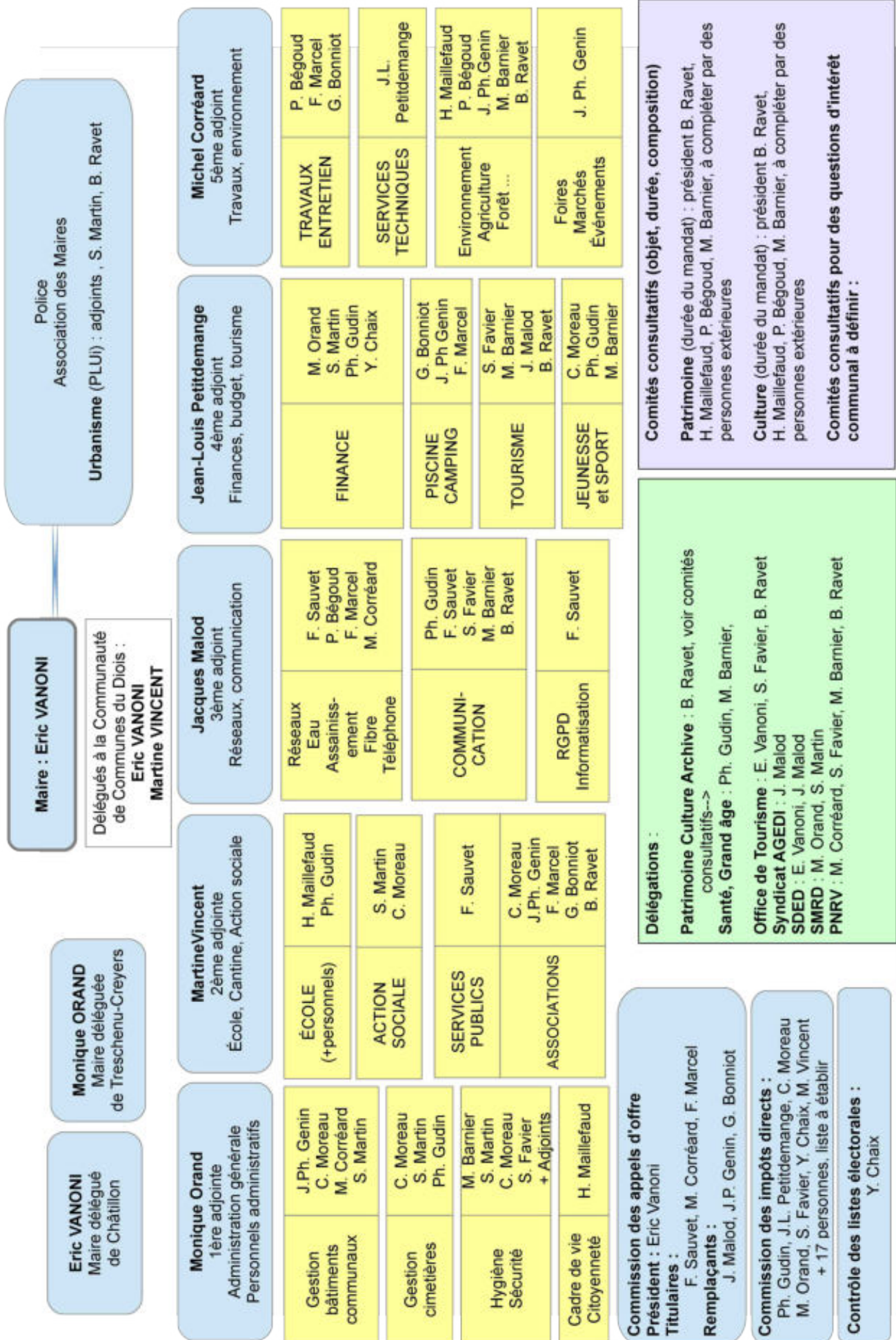
La décision est prise de confiner la population. Le confinement durera 55 jours, mais permettra de freiner l'épidémie.

11 mai :

Un dé-confinement progressif est amorcé et le nombre de cas diminue lentement. On revient un peu au stade 1 où l'on essaye d'identifier les foyers et de tester et soigner toutes les personnes en lien avec le cas.

25 juin :

Ce n'est pas fini ! À ce jour (25 juin 2020) on compte 161348 cas confirmés (environ 4 millions de cas réels) et 29731 décès.



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un service public qui fonctionne avec une convention entre la mairie, la médiathèque départementale et une association. L'association "Châtillon Livres et Rencontres" a pris la suite de Châtillon Arts et Vigne dans ce rôle depuis le mois de novembre 2019.

La bibliothèque est animée par une douzaine de bénévoles.

Elle reçoit les classes de l'école, chaque semaine pour les plus jeunes, et chaque quinze jours pour les plus grands.

Elle est ouverte au public toute l'année. Elle était ouverte 4 fois par semaine jusqu'en mars. Après le confinement, elle a repris 3 fois par semaine :

mardi de 16h à 18h
vendredi de 10h30 à 12h
dimanche de 10h30 à 12h

En plus du prêt de livres, la bibliothèque propose :

- un "club de lecteurs" mensuel qui fonctionne d'octobre à juillet, généralement le 1er vendredi du mois : chacun vient parler de livres qu'il a aimés, c'est un choix très éclectique, qui permet de découvrir des livres, d'échanger, de se rencontrer,

- un moment de lecture et du prêt de livres tous les jeudis après-midi à la maison St Jean. Ce moment n'est pas réservé aux résidents, mais ouvert à tous.

- et des animations plus exceptionnelles :

Pendant le festival Arts et Vigne, les bénévoles ont organisé une visite des Nonières autour de plusieurs textes, avec les bénévoles de l'association CSCS qui animent le point-lecture des Nonières.

Vente de livres :

Comme chaque année, le jour de la foire d'automne, la bibliothèque a mis en vente à très petit prix des livres qui lui sont donnés, ou qui ont été retirés des rayons. Une vente était prévue pour la foire de printemps, le dimanche de Pâques. Elle s'est tenue lors du marché d'été le 28 juin dans la salle du RC de la mairie.



La bibliothèque déménage : le début du grand chambardement !

Ce sont les prémices de tous les déménagements nécessaires avant d'entamer les travaux de réfection complète de la mairie. Les déménagements auraient dû avoir lieu avant l'été mais ont été retardés par l'action d'un trublion de virus : les services de la mairie se déplaceront à l'automne dans l'immeuble de l'agence postale.

La bibliothèque a déjà déménagé ! Depuis le 19 juin, elle partage le local 3 rue du Reclus avec Châtillon Arts et Vigne. Elle est ainsi facilement accessible, proche de la poste, de la pharmacie, de plusieurs commerces.



Nous espérons vous y rencontrer encore plus nombreux dans ce nouveau local clair et agréablement aménagé par la municipalité !

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque.



Les derniers projets réalisés

Le réseau d'eaux usées des Nonières est en place. La station d'épuration a été réceptionnée le 11 juin 2020. Les habitants peuvent maintenant se raccorder en suivant les instructions de la Mairie.

Les projets en cours

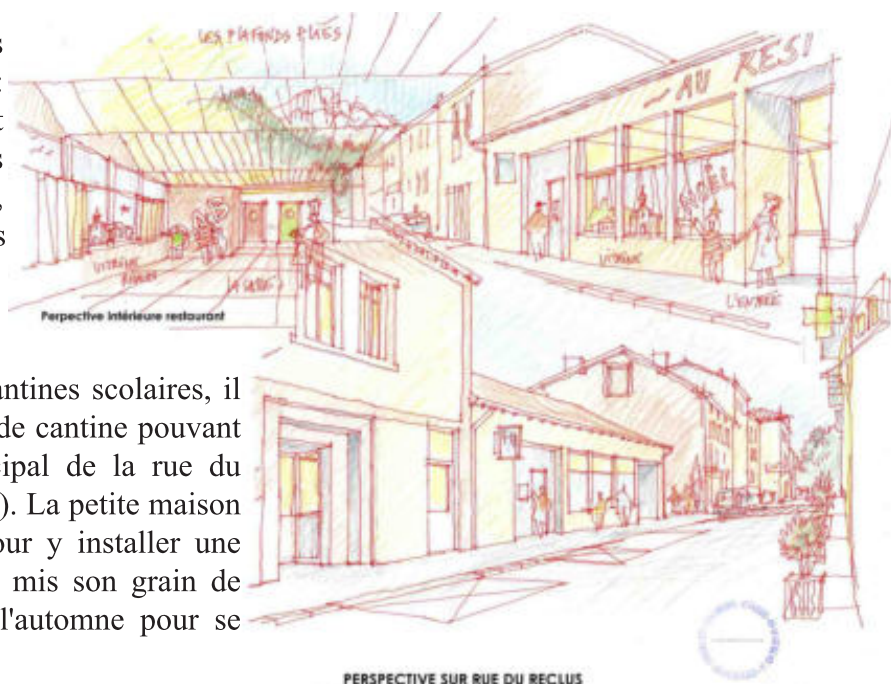
Station d'épuration d'Archiane : Le projet est établi. Les demandes de financements sont en cours.

Restauration de la Mairie : Le permis de construire est donné. Les financements sont acquis. Le déménagement est prévu à l'automne pour installer la mairie provisoire dans le bâtiment où se trouve déjà l'agence postale communale.

Rénovation du viol du Temple :

Ce viol pittoresque desservait l'ancien temple construit en 1610. Maintenant le nouveau temple construit en 1793 a son entrée rue du Tricot.

Pourquoi rénover ce viol ? Plusieurs problèmes se posent dans ce viol : ruissellement des eaux de pluie, éboulement d'un mur. Il y a donc urgence à agir. Les travaux auraient dû commencer au printemps, mais le virus a tout retardé. Ils auront lieu dès que possible.



Installation d'une cantine scolaire :

Compte tenu des normes imposées sur les cantines scolaires, il est apparu nécessaire de construire une salle de cantine pouvant accueillir 75 élèves dans le hangar municipal de la rue du Reclus (appelé familièrement hangar du DAB). La petite maison voisine a été acquise par la municipalité pour y installer une cuisine satellite. Là aussi un certain virus a mis son grain de sable. Les travaux devraient commencer à l'automne pour se terminer en 2021.

Pour donner une idée du projet voici des croquis de l'architecte (cabinet Galmiche-Etasse de Boulc).

Installation d'une antenne de téléphonie mobile :

Tout le monde s'accorde à dire que la couverture en téléphonie mobile est insuffisante à Châtillon, en particulier pour certains professionnels (infirmières, artisans) et pour nos visiteurs. Aussi la commune a-t-elle fait un dossier dans le cadre d'un plan gouvernemental. Notre village a été choisi dans la première liste publiée dans un arrêté du 21 mars 2019. Notre rôle dans cette affaire est de faciliter les opérations qui sont conduites par l'opérateur désigné : Free Telecom. Nous tenions à ce que le site de Châtillon ne soit pas abîmé : pas question d'installer cette antenne devant le paysage de Glandasse. Le permis de construire est accordé : l'antenne, peinte en vert, sera construite au-dessus de la salle des fêtes. Un relais hertzien provisoire sera établi sur le réservoir d'eau de la commune.



LES ÉCOLES DE CHÂTILLON ET DE MENGLON

L'année scolaire 2019-2020

Ce sont 111 élèves qui ont été scolarisés pendant cette année sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Châtillon/Menglon.

1 TPS, 14 PS, 15 MS, 9 GS, 15 CP, 11 CE1, 13 CE2, 11 CM1 et 22 CM2.

Activités marquantes de l'année :

De nombreuses activités étaient prévues, mais ce fut une année tronquée. L'arrivée de la crise sanitaire de la Covid 19 a obligé à suspendre ou interrompre le programme.

À noter :

- les ateliers patrimoine lors de la semaine du patrimoine,
- 1 à 2 sorties école et cinéma selon les classes,
- le projet artistique « Là où le silence se fait art » dans le cadre du projet expérimental des écoles du Diois avec l'intervention en musique d'Isabelle Perrachon pour trois classes de la TPS au CE1 et en danse avec Mélusine De Maillet (4/5 séances), pour la classe de CE2/CM1,
- une sortie ski à la station de Lus la Jarjatte (pas assez de neige pour faire les 4 autres sorties prévues),

- la visite des archives de la mairie de Châtillon

le 13 janvier après midi avec Bernard Ravet dans le cadre du projet patrimoine école/collège pour la classe de CE2/CM1 de Laurène Vivenzio.

Ce fut d'abord la découverte de cet hôtel particulier construit dans les années 1600 par un riche noble protestant (écuyer d'Henri IV) qui a fait peindre sur la façade un décor de briques en trompe l'œil dont de nombreux restes sont encore visibles.



Ensuite, ce fut la visite de la salle des archives où les élèves découvrent les principes de leur conservation. On leur présente la boîte AA1/AA2, de laquelle, avec des gants, on extraira la pièce la plus ancienne de nos

archives : un parchemin plié en huit, daté de 1303 et qui porte sur sa face supérieure un titre "Charte Liberté". Avec des gants et beaucoup de soin, on déplie le précieux document écrit à la plume en latin.

La lecture d'un résumé de cette charte dont la

traduction en français avait été inscrite au dos de cette celle-ci, dans les années 1730. Ce texte est l'occasion de découvrir les libertés que la princesse d'Orange Malbérione avait accordées aux habitants du village en 1285.



Cette princesse châtilonnaise devait être l'héroïne d'un conte écrit par les écoliers... qui n'a pas vu le jour !

Vendredi 13 décembre 2019 Du cabaret de Noël à une émission de sport déjantée

C'est la fête des classes de CM2 de Menglon et des CE-CM1 de Châtillon-en-Diois, organisée par les enseignantes et les parents pour financer les séjours pédagogiques de fin d'année : la découverte des volcans d'Auvergne pour Châtillon et la traversée de la Drôme à Vélo pour Menglon : des projets qui ne pourront se réaliser ! Le spectacle révèle les talents, la créativité et l'humour des élèves. La classe de Laurène Vivenzio convie l'assistance à un casting burlesque de onze numéros pour un drôle de cabaret, celui du Père Noël. La classe d'Isabelle Chaffois fait découvrir aux spectateurs le sport sous toutes ses facettes avec facétie et beaucoup d'humour, de dérision et parfois de poésie. Le spectacle se clôture par l'arrivée du Père Noël. La soirée se poursuit par un moment de convivialité autour de quelques plats et pâtisseries concoctées par les parents très impliqués et engagés dans les projets du regroupement pédagogique.



- sortie nature avec l'ONF pour les MS/GS,
- une séance (sur les 3) avec un entraîneur de rugby,
- le suivi de la course « La route du thé » pour les MS/GS.

La crise sanitaire a tout bouleversé :

L'école a dû fermer complètement pendant le confinement du **16 mars au 12 mai**.

À partir du 12 mai nous avons pu ouvrir progressivement des classes :

- 10 CE2 sur 13, 8 CM1 sur 11 volontaires en alternance dès le 14 mai,
- 4 GS sur 9, 6 CP sur 15, 7 CE1 sur 11 volontaires à plein temps dès le 18 mai
- 7 MS sur 15 volontaires à plein temps et 6 PS sur 15 volontaires à mi-temps dès le 4 juin.



L'organisation de l'accueil, compte tenu des mesures sanitaires, était difficile à Châtillon : la surface des classes est très petite : de 36m² à 42m² : nous pouvions donc accueillir seulement entre 10 et 14 élèves en élémentaire et 10 maximum en maternelle.



De plus nous avons accueilli en supplément au titre du Service Minimum d'Accueil

- 6 enfants du RPI Barnave/Recoubeau/Montlaur du 14 mai au 19 juin (2 GS, 1 CP, 1 CE1, 1 CE2 et 1 CM1).
- 7 enfants du RPI Châtillon/Menglon du 2 juin au 19 juin, les jours de travail des parents (2 PS, 2 CE2, 3 CM1).

Des familles se sont trouvées en difficulté pour la garde de leurs enfants quand ceux-ci étaient accueillis à mi-temps ou pas du tout. La communauté de communes a proposé d'ouvrir le service du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture et Civisme) à Châtillon, mais trop peu de familles étaient concernées. 3 enfants ont alors été accueillis à Die à mi-temps du 11 au 19 juin.

- Le retour à l'école, obligatoire à partir du 22 juin.

Tous les enfants qui sont revenus progressivement étaient ravis de revenir et d'être à l'école. Ils se sont vite adaptés au protocole et ont fait preuve d'ingéniosité et d'imagination pour créer de nouveaux jeux à distance en récréation. Toute l'équipe éducative et les mairies se sont investies pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Tout s'est très bien passé.

Prévision pour la rentrée 2020-2021

92 élèves sont attendus sur le RPI, ce qui représente une baisse conséquente ; les chiffres estimés pour les petites sections montrent cependant une bonne relève : 12 PS prévus, 15 MS, 8 GS, 10 CP, 12 CE1, 10 CE2, 13 CM1 et 12 CM2.

Les classes seront réparties de la manière suivante :

- A l'école de Châtillon
 - Classe 1 : PS/MS/GS
 - Classe 2 : PS/MS/GS
 - Classe 3 : CE1/CE2
 - Classe 4 : CM1
- A l'école de Menglon
 - Classe 5 : CP/CM2

Souhaitons que l'année prochaine soit plus sereine ! Pour cela **il faut continuer à pratiquer les gestes barrière !**

Fleurs et Fontaines

L'association "**Fleurs et Fontaines**" poursuit ses efforts dans l'amélioration et l'entretien du **Circuit Botanique** et le **fleurissement** du village. Cette année, nous n'avons pas pu, à la date habituelle, tenir notre assemblée générale. Nous avons donc envoyé à chaque adhérent le rapport d'activités et le bilan financier 2019 de l'association. Nous demanderons validation de ces rapports en 2021.

Nous espérons tenir notre **Fête aux Plantes Rares le dimanche 13 septembre prochain** et nous recevons toujours avec plaisir de nouveaux adhérents.

Composition du bureau : Marie-Jo Baude, présidente – Bernadette Audra, trésorière – Colette Moreau et Alyette Farjon, secrétaires.



Gymnastique Volontaire



Gymnastique Volontaire du Haut Diois

La GV du Haut Diois créée en 1979, affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), est une association dont l'équipe dirigeante est entièrement composée de bénévoles. Seules les animatrices sont rémunérées.

En 2017, le club a obtenu le label « Qualité club sport santé ».

Le club permet à ses adhérents et adhérentes de pratiquer la gymnastique, la zumba light et la marche nordique.

La gymnastique :

En groupe, les adhérentes et adhérents pratiquent des activités physiques diversifiées : entretien cardiovasculaire, musculation, assouplissements, étirements, coordination motrice, équilibre, mémoire.

Les séances se déroulent en salle, en musique, avec du matériel varié et adapté et elles s'adressent à des adultes de tout âge.

Cette pratique est basée sur le concept de « Sport-Santé » développé par la Fédération. Les objectifs sont :

- faire progresser chacun selon ses capacités,
- diversifier les activités physiques,
- partager un temps de loisir et de bien-être,
- favoriser le réinvestissement dans la vie quotidienne des bienfaits acquis,
- lutter contre les méfaits de la sédentarité et de l'âge.

La zumba light :

Pour toutes et tous les amateurs de danse, la zumba light permet l'entretien ou la remise en forme physique sur un mélange de rythmes latino, rock, salsa, et de mouvements de fitness. Tout cela en s'amusant dans une ambiance musicale très conviviale.

La marche nordique :

Elle se pratique sur une partie de l'année et permet, en même temps que l'effort, le plaisir de la découverte de magnifiques lieux autour de Châtillon, Menglon et Luc.

La diversité des séances répond aux attentes et aux besoins de chacun.

Cette année, 9 cours par semaine, tous différents, ont été assurés par 3 animatrices diplômées, dans quatre communes (voir ci-contre).

L'association compte 146 adhérents (128 femmes, 18 hommes) tous licenciés à la FFEPGV.

L'assemblée générale s'est déroulée le 13 novembre 2019 à Menglon.

Malheureusement cette année a été perturbée par la pandémie et les activités se sont brutalement arrêtées au mois de mars. Cependant, la Fédération a proposé, par internet, des séances d'activité physique en tout genre afin de maintenir ses licenciés en forme.

Perspectives 2020/2021

Reprise des différents cours avec enthousiasme dès le 14 septembre 2020.

L'atelier créatif

L'association "l'atelier créatif" est pleine de projets après ce long confinement grâce à ses sympathiques et fidèles adhérentes. Nous prévoyons des ateliers chaussettes en démarrant par la pointe, tricoter un châle dentelle en intégrant des perles ; on s'éclate avec le point brioche bicolore. Bien sûr toutes les idées des copines tricoteuses sont les bienvenues.

L'ambiance est sereine, nous sommes si contentes de nous retrouver.

La qualité des laines de la boutique jolie laine contribue à l'enthousiasme de nos adhérentes.

Merci à celles qui ont compris et accepté lors de l'assemblée générale qu'il était nécessaire de faire des groupes afin d'être moins nombreuses et serrées dans notre salle de tricot et

Lundi 9h30/10h30 à Menglon : entretien équilibre avec Nicole

Lundi 14h30/16h marche nordique avec Natascia

Mardi 9h/10h à Châtillon : gym tonique avec Natascia

Mardi 18h30/19h30 à Menglon : Zumba light avec Michèle

Mercredi 9h30/10h30 à Beaurières : entretien équilibre avec Nicole

Mercredi 18h30/19h30 à Menglon : gym tonique avec Michèle

Jeudi 9h/10h à Châtillon : Zumba light avec Michèle

Jeudi 10h30/11h30 à Luc-en-Diois : gym douce avec Michèle

Vendredi 10h15/11h15 à Châtillon : gym douce avec Michèle

Cotisation annuelle 2020/2021 (licence comprise) :

120 € pour 1 cours par semaine, 150 € pour 2 cours par semaine ou 180 € pour 3 cours et plus par semaine. Cette cotisation peut être payée en plusieurs fois.

Pour découvrir la pratique de nos activités sportives et choisir les activités qui vous correspondent le mieux, vous pouvez venir et participer à deux séances d'essai offertes.

Contact : gvhautdiois@orange.fr
ou Régine ODDOZ, Présidente
04 75 21 13 40 ou 07 82 23 60 51
La Fédération : www.ffepgv.fr

permettre ainsi de bons échanges. Bien sûr chacune a pu choisir son jour.

L'atelier créatif c'est tricoter mais aussi si on en a envie coudre, broder, fabriquer des boutons en pâte fimo, travailler la laine à feutrer ...

contact : Martine Gormond



Tennis club de Châtillon-en-Diois



Tennis Club de Châtillon-en-Diois

Un Avant et un Après la Covid 19 pour les membres du club.

15 enfants suivaient les cours de tennis d'abord sur les courts, puis à l'arrivée du froid dans la salle Kubnick.

Certains ont participé à des rencontres extérieures qui se sont déroulées au club d'Aouste, sous forme de mini-tournois permettant de se mesurer avec les jeunes d'autres clubs en simple et en double. Apprentissage pas toujours facile mais nécessaire afin d'acquérir au fil du temps une certaine maturité et une justesse dans les gestes, le service restant le plus difficile. Pendant la même période, les adhérents adultes continuaient leurs rencontres sur les courts les jeudis et dimanches matin avant de se replier à Kubnick pour pratiquer le Badminton. Certains d'entre eux ont participé avec plus ou moins de bonheur dans les résultats à des tournois des plus de 65 ans avec le Club de Luc en Diois. L'important est de participer !

Le club comprend, bon an mal an, une quarantaine d'adhérents. Il y manque les parents ! En effet aucun ne participe ou ne s'essaye au tennis afin de jouer avec leurs enfants ; c'est regrettable.

La Covid 19 a interrompu pour de longues semaines toute activité sportive dont la pratique du tennis. Les raquettes, balles et volants ont été rangés en attendant des jours meilleurs, un crève cœur pour les enfants et les adultes.

Les voici enfin tous libérés !

Les consignes de prudence émanant de la Fédération Française de Tennis ont été mises en place : distanciation et gel hydro-alcoolique. Romain, le Moniteur, adapte ses séances en fonction de ces contraintes bien comprises et les cris et rires de nos

jeunes retentissent à nouveau sur les courts. Toute saison a une fin. Ce sera le mercredi 8 juillet prochain : une séance spéciale, plus ludique, sera suivie d'une collation.

Les adultes ont eux aussi repris leurs raquettes aux jours habituels et plus spécialement le 23 juin pour une rencontre amicale entre les trois Clubs Diois. "16 jeunes" de plus de 60 ans y ont participé, bien récompensés par un barbecue préparé par le Club de Die. A refaire !

Conscients du manque de jeu au cours de ce printemps, les trois clubs du Haut Diois, Die, Luc et Châtillon proposent **deux stages gratuits de 3 jours** chacun à tous les enfants qui se seront inscrits (les 13/14/15 juillet et 20/21/22 juillet). Le lieu de ces stages sera défini en fonction du nombre d'inscriptions dans les Clubs.

Je voudrais remercier ici Enzo et les régisseurs du camping pour leur aide à la réservation des courts. Les inscriptions pour la saison 2020/2021 reprendront à partir du 1^{er} septembre. Le Club sera présent au Forum des Associations.

Le Président du Tennis Club
Roland Covarel



Les autres associations

ACSPADE, Art'Star, Châtillon Arts et Vigne, Club de l'Adoux, Les Fruits de la vie, Les Jeunes Loups châillonnais, ...



Vous pourrez retrouver toutes ces associations châillonnaises au Forum des Associations :

**vendredi 4 septembre 2020
de 16h30 à 19h30
(salle à préciser)**

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON	04 75 21 16 40
MÉDECIN Châtillon sur rdv	04 75 21 11 72	lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h,	
Cab. INFIRMIER Haut Diois	04 75 21 39 88	samedi 9h-12h30	
Cab. INFIRMIER du Glandasse	07 85 61 50 80	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die	
OSTÉOPATHE J.Roiseux sur rdv	04 75 21 25 51	A. Rosset 04 75 22 24 73	
OSTÉOPATHE S.Malafonte sur rdv	07 66 18 22 24	M. Grelewiez 04 75 22 00 97	

Services

ABRACADABRA	04 75 21 26 13	MAIRIE DE CHÂTILLON	04 75 21 14 44
Centre de loisirs		Lundi à vendredi le matin de 9h à 12h	
CRÈCHE À PETITS PAS	04 27 55 00 49	AGENCE POSTALE COMMUNALE	
LES SÉRÉNIDES St Jean	04 75 21 18 44	Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30	
Résidence autonomie		MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	
		renseignements 04 75 22 31 87	
TAXI JO	06 32 59 49 85 / 04 75 21 02 02	sur RV à l'Agence Postale communale,	
		BIBLIOTHÈQUE Mairie	
TRANSPORT À LA DEMANDE : d'un village vers		Mardi 16h à 18h,	
Châtillon : arrivée 9h, départ retour 12h		Vendredi et dimanche de 10h30 à 12h	
ou RABATTEMENT pour un trajet en		TRÉSORERIE	04 75 21 12 44
correspondance sur présentation du titre de			
transport		MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin	
Rens. Reserv. (au moins 24h) : 0 810 26 26 07		DÉCHETTERIE Route de Menglon :	
(0,06€ TTC/min + coût appel local depuis un fixe		Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17 h (18h en été)	
		Samedi 9h à 12h (et 14h à 18h en été)	
OFFICE DE TOURISME	04 75 21 10 07	DISTRIBUTEUR DE BILLETS	
jusqu'au 23 août ouvert tous les jours sauf dimanche de		Rue du Reclus à Châtillon, face à la pharmacie.	
9h30 à 12h30 et de 14h à 18h			

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30 06.43.00.25.00
TENNIS CLUB sur réservation	04 75 21 10 30
BOULODROME	06 75 36 77 04



Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION 8 à HUIT	04 75 21 14 66
BOULANGERIE SAUVET	04 75 21 13 22
<i>Boulangerie, Pâtisserie</i>	
CHEZ KIKI <i>Produits du Terroir</i>	04 75 21 69 64
FERME DU CABICOU, <i>Fromage de chèvre bio</i>	04 75 21 10 93 ou 06 70 48 60 83
FOURNIL DU CHIEN BLEU	
<i>Pains à Bénevisse et sur les marchés</i>	
	06 34 90 78 97

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS	04 75 21 18 81
<i>Jérôme Cayol</i>	
CAVEAU DE MARCOU	04 75 21 14 66
<i>Vins et Clairette de la cave Jaillance</i>	

ARTISANAT

MARTINE ARTISANAT	04 75 21 15 49
<i>Châtillon, 2 Rue des Rostangs</i>	
JOLIES LAINES, rue Neuve	
<i>Laines de qualité et tricots</i>	

SERVICES

MAISON de la PRESSE	04 75 21 67 27
ASSURANCES GROUPAMA	04 75 21 17 77
COIFFURE	04 75 21 10 55
<i>"GENE coiffe que vous" sur rdv</i>	

PHOTOGRAPHIE D'ART

MARTINE SPEYBROUCK	
<i>7 Rue de l'Église</i>	

GARAGES AUTOMOBILE

GARAGE GENIN	04 75 21 14 14
<i>Agent Renault, Z.A. Route de Menglon</i>	
GARAGE AUTODRÔME	04 75 21 14 40
<i>Chemin des Vignes</i>	

ARTISANS

Châtillon

MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils	04 75 21 12 51
MAÇONNERIE ESTELLE	04 75 21 16 56
PLOMBERIE DU GLANDASSE	06 85 16 70 56
	ou 06 76 86 25 30
PLÂTRIER NICOLAS REY	04 75 21 75 93
VIGOUROUX Charpente	06 77 55 12 21

Les Nonières

ÉLECTRICITÉ TRESCH'ELEC	09 66 90 55 61
-------------------------	----------------

Mensac

ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT	06 41 51 04 46
SCIERIE MAILLEFAUD	04 75 21 10 27

Menée

ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN	04 26 58 84 99
	ou 06 89 43 11 98

Bénevisse

MAÇONNERIE BÉGOUD	07 86 02 04 96
-------------------	----------------

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET	04 75 21 13 13
<i>Restaurant de l'hôtel du DAUPHINÉ</i>	
<i>Cuisine évolutive tout en saveur</i>	

LE CAVEAU	04 75 21 18 77
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter</i>	

LE CLOS, <i>restaurant, bar</i>	04 75 21 44 50
RESTAURANT DU LAC BLEU	04 75 21 85 30
<i>Restauration le soir</i>	

LE MOULIN D'ENZO	04 75 21 10 73
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizza</i>	

CAFÉ DE LA MAIRIE	04 75 21 19 31
<i>Restaurant, Cuisine de Véronique</i>	

SNACK DE LA PISCINE	04 75 21 15 13
CHEZ TAMTA	06 42 43 67 21
<i>Cuisine asiatique, plats à emporter</i>	

HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL ***	
Les Nonières	04 75 21 12 21

AUBERGE DE COMBEAU	
Vallon de Combeau	04 75 21 12 63

LE REFUGE D'ARCHIANE	
Archiane	04 75 21 24 47

Rappel pour la sécurité

Tous les feux sont interdits par vent supérieur à 40 km/h et quel que soit le vent en juillet et août.